BILAN D'ACTIVITÉ 2024/2025

ASSOCIATION

PPX – PARKOUR PÉRIGUEUX

Préambule et introduction

PPX PARKOUR-PÉRIGUEUX est une association créée en 2012 avec pour objet de promouvoir, d'enseigner et d'initier aux pratiques sportives communément englobées par le terme Parkour. L'association s'est dotée, en 2024, d'un projet associatif visant à mettre en avant certaines des valeurs personnelles et sociales que peut transmettre la pratique de cette activité.

L'association est aujourd'hui portée par son Conseil d'Administration, instance centrale qui vote l'ensemble de ses décisions. Afin de promouvoir l'investissement de ses membres, les statuts de PPX PARKOUR-PÉRIGUEUX permettent à ses adhérents désireux d'intégrer le Conseil d'Administration, de le faire dès l'âge de 14 ans. Cette disposition permet une gouvernance ouverte et tournée vers les problématiques que soulève la tranche d'âge la plus représentée au sein de l'association.

Les membres et bénéficiaires de l'associations

Nombre d'inscrits 2024/2025 et caractéristiques d'âge et de genre

Activité	Adhésions	Catégories	% Nouveaux adhérents	% Non renouvellement
Parkour	17	1	53 %	50 %

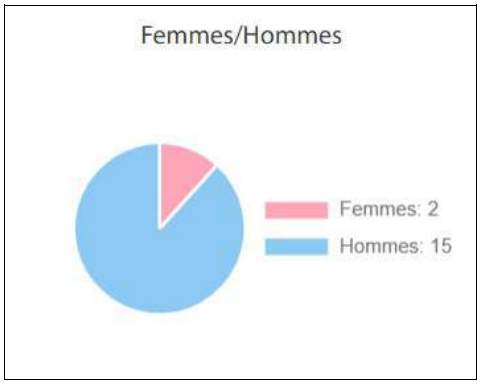

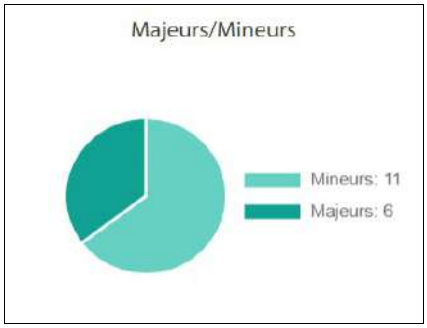

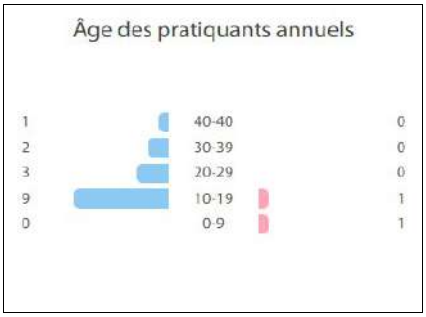

Évolution du nombre d'adhérents et de leurs caractéristiques depuis 2021

	Adhérents	Femmes	Hommes	Majeurs	Mineurs
2024-2025	**17**	**2 (12 %)**	**15 (88 %)**	**6 (35 %)**	**11 (65 %)**
2023-2024	16	4 (25 %)	12 (75 %)	7 (44 %)	9 (56 %)
2022-2023	12	0	12 (100 %)	6 (50 %)	6 (50 %)
2021-2022	15	2 (13 %)	13 (87 %)	9 (60 %)	6 (40 %)
Moyenne	**15**	**2**	**13**	**7**	**8**

Le nombre d'adhérents cette année est légèrement en hausse. L'année précédente ayant accueuillie 25 % d'adhérente, le taux de féminisation en 2024-2025 subit une forte diminution. Il correspond toutefois au taux moyen observé dans l'association, et également aux taux observés au niveau national.

En ce qui concerne l'âge des adhérents, nous constatons une diminution des adhésions de personnes majeures et une augmentation des adhérents mineurs. L'augmentation des adhérents mineurs peut s'expliquer par les abaissement successifs de l'âge minimal d'adhésion.

Au niveau de la fidélisation des adhérents, nous constatons qu'environ 1 adhérent sur 2 s'est réinscrit entre 2023/2024 et 2024/2025.

Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de PARKOUR PERIGUEUX est composé cette année de 5 adhérents bénévoles. Ils s'occupent conjointement de :

- préparer et animer les entraînements
- organiser les sorties et événements
- encadrer les initiations
- assurer le suivi administratif
- communiquer sur l'association
- construire les projets de l'association

Ces activités sont pilotées via des réunions mensuelles auxquelles sont conviés les membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu qui permet de suivre l'avancée des projets. Ils peuvent être transmis sur demande à tout adhérent désireux d'en connaître le contenu.

Cette année 2 jeunes adhérents ont souhaité découvrir le fonctionnement du CA. Ils ont été intégré aux réunions régulières et ont pu participer en donnant leurs points de vue sur les différents projets portés. Cette participation a abouti, en fin d'année, à faire modifier les Statuts de l'association afin d'abaisser l'âge minimal requis pour intégrer le CA. Ce changement sera voté pour devenir effectif lors de l'AG annuelle de 2025.

Les bénévoles de l'association

- L'association mobilise toutes les semaines 2 coachs formés pour assurer les entraînements de l'association.
- Les initiations peuvent être assurées par 3 bénévoles disposant de multiples expériences d'animations auprès de différents publics.
- Au total, ce sont 5 bénévoles qui assurent le fonctionnement de l'association.
- Enfin, dans une logique de transmission des savoirs, 3 bénévoles ont participé ponctuellement à des activités d'encadrement dans le but de s'investir plus encore l'année prochaine.

Cette année, certains parents d'adhérents ont aussi contribué à permettre l'organisation d'événements, notamment par le prêt d'un véhicule pour assurer le déplacement de plus d'adhérents à une sortie.

Récapitulatif des activités réalisées

L'activité régulière de l'association

La principale activité de PARKOUR PERIGUEUX consiste en l'organisation d'un entraînement hebdomadaire de parkour à destination de ses adhérents. Chaque année, environ 40 séances régulières d'une durée de 2 heures sont organisées.

Elles visent durant la première partie de l'année à permettre aux pratiquants de bénéficier d'une base physique et technique nécessaire à l'accomplissement des principales techniques de parkour.

Dans un second temps, le focus est mis sur la créativité. C'est l'occasion pour les adhérents d'exprimer leurs manières de pratiquer, en relation avec leur environnement direct.

Aujourd'hui, l'intégralité de ces séances se fait dans l'espace public, et ce quelque soit la météo.



Illustration 1: Echauffement collectif lors d'un entraînement

Ces entraînements constituent l'activité régulière de l'association, principalement tournée vers ses adhérents. Au-delà de ses sessions courantes, PARKOUR PERIGUEUX promeut le parkour par le biais de nombreux autres événements et activités.

Sur l'année 2024-2025, PARKOUR PERIGUEUX a maintenu sa direction historique en proposant et en participant (à) des événements tournés vers la découverte du parkour, de ses valeurs, et de sa culture. L'association a ainsi poursuivi ses propositions d'initiations pour tous les publics (I), et a matérialisé son engagement en finançant deux brevets fédéraux pour ses encadrants (II).

Restant fidèle aux principes qui la fonde, l'association a continué cette année de proposer à ses adhérents des rencontres avec d'autres pratiquants (III), et des sorties visant à évoluer dans de nouveaux environnements (IV). L'année 2024-2025 reste toutefois particulière car certains événements culturels et conviviaux ont été organisés pour la première fois (V).

Enfin, désireuse de s'investir sur le territoire local, l'association a concrétisé son engagement historique au sein du projet Sîlot, porté par le Grand Périgueux (VI).

I. – Des initiations au profit des personnes souhaitant découvrir le parkour

Comme tous les ans, PARKOUR PERIGUEUX a eu l'occasion de proposer des initiations commandées dans le cadre d'événements tournés vers le sport et les cultures urbaines. Cette année, l'association a participé à deux "été actifs" (Barbezieux et Tocane), ainsi qu'au festival Urbance à Marmande. Au total, 45 personnes ont pu s'essayer au parkour, encadrées par les bénévoles de l'association.



Illustration 2: Initiation à Barbezieux

II. – La formation des bénévoles comme gage de qualité

Cette année, un second binôme d'encadrants de l'association PARKOUR PERIGUEUX a pu bénéficier de la formation "Brevet fédéral de niveau 1 – initiation", dispensé par la Fédération de ParKour (FPK). Cette formation d'une semaine s'est déroulée en février 2025, et vise à offrir aux bénévoles souhaitant s'investir dans l'encadrement des assises théoriques et pratiques importantes. Au-delà de son utilité dans le cadre des initiations, cette formation permet également de donner aux encadrants des clés leur permettant d'améliorer les entraînements hebdomadaires de l'association. PARKOUR PERIGUEUX a donc intégralement financé ces formations.



Illustration 3: Les promotions 2024-2025 des brevets fédéraux de la FPK au parkour park extérieur de l'UFR de Besançon

III.– Une rencontre interassociative

Depuis sa création en 2012, PARKOUR PERIGUEUX promeut la rencontre entre pratiquants. Dans le cadre de la promotion du parkour, cette volonté se manifeste (entre autres) par l'accueil de pratiquants à Périgueux. Ces rencontres constituent des temps de pratiques partagés, aussi bien autour du parkour qu'autour de l'engagement associatif dans son ensemble. Cette année, trois bénévoles de l'association Arverne Parkour - oeuvrant à la promotion du parkour à Issoire dans le Puy-de-Dôme - se sont rendus à Périgueux



Illustration 4: Les responsables associatifs d'Arverne Parkour et de Parkour Périgueux à la place Francheville

IV. – Des sorties sur le territoire national

L'association à cette année proposé deux sorties à ses adhérents qui ont répondu présents en nombre ! La première s'est déroulée à Bordeaux (33), en octobre, et visait à rapprocher les nouveaux adhérents ainsi qu'à créer de la cohésion au sein du groupe. La seconde sortie a eu lieu à Miramas (13). Cette fois, l'objectif était de clore l'année sur un événement d'envergure internationale. C'est ce qu'a permis le festival Parkour Session qui mêle temps de pratiques et temps d'échanges autour du parkour, de son histoire et de son avenir.



Illustration 5: Les adhérents de PPX à Bordeaux, pour la première sortie de l'année



Illustration 6: Une table ronde au festival Parkour Sessions, organisée par Parkour Miramas



Illustration 7: Un adhérent au lac de Saint-Suspi (Miramas - 13)

V. – Nouveauté : projection de film et soirées jeux de société

PARKOUR PERIGUEUX a mis en place cette année des événements centrés sur d'autres activités culturelles que le parkour. La projection du film "L'homme de Rio", réalisé par un duo emblématique du parkour français à ainsi pu bénéficier aux adhérents. En plus de cette projection, des soirées jeux de sociétés ont été mises en place et ont connu un franc succès ! L'association a pour ambition de pérenniser ces activités qui ont fait l'unanimité.

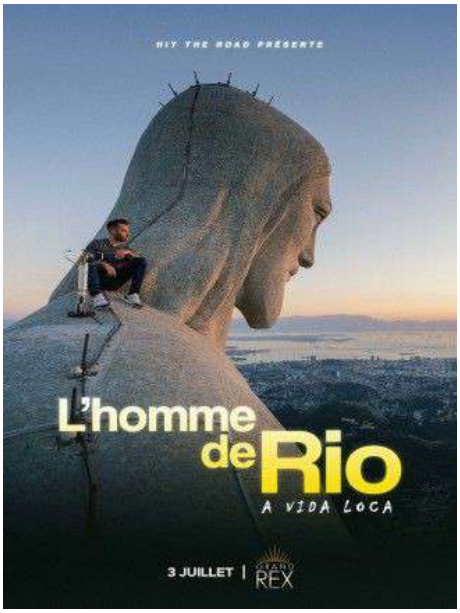

Illustration 8: Affiche promotionnelle du film "L'homme de Rio" par le collectif HIT THE ROAD

VI. – Un ancrage territorial affirmé

L'année 2024-2025 a constitué pour PARKOUR PERIGUEUX une entrée dans la phase opérationnelle du projet Sîlot. L'association a maintenu sa volonté de s'investir dans ce projet dont les valeurs entrent en résonnance avec celles du parkour. Après la formalisation de son investissement marqué par une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt du Grand Périgueux, PARKOUR PERIGUEUX a mobilisé l'ensemble de son CA pour modéliser le parkour park le plus abouti possible. La phase de construction et l'investissement des lieux sont prévus pour la fin de l'année 2025 !

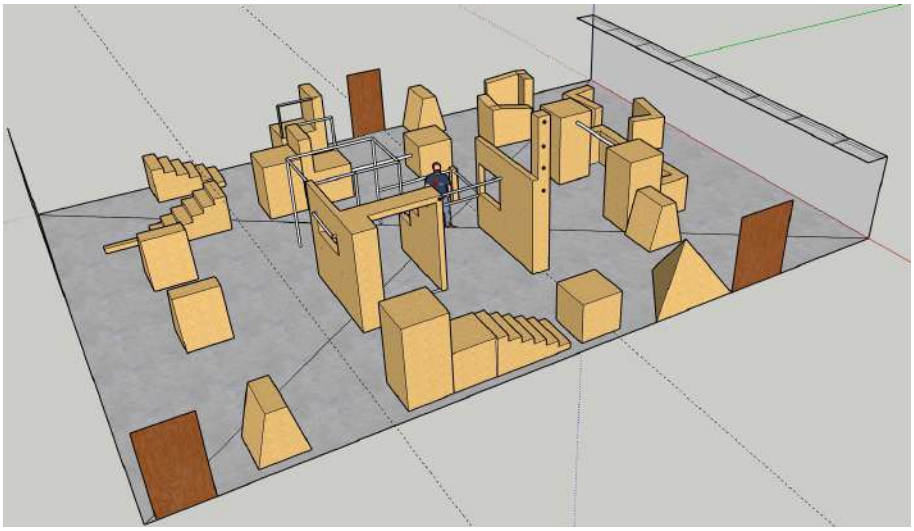

Illustration 9: Modélisation 3D du futur parkour park du Tiers-Lieu Sîlot

Partenariats

Le Grand Périgueux

Le Grand Périgueux est porteur du projet Sîlot. Dans ce cadre, PARKOUR PERIGUEUX s'investit dans la partie "cultures urbaines" du projet. En effet, une halle (6) du projet est entièrement dédiée à la construction d'un parkour park qui sera investi par l'association.

Au-delà du partenariat avec l'institution, PARKOUR PERIGUEUX souhaite mobiliser le projet pour renforcer son réseau local de partenaires associatifs.

La Fédération de ParKour (FPK)

Comme chaque année, PARKOUR PERIGUEUX adhère à la Fédération de ParKour (FPK). Cet allié institutionnel fédère une trentaine d'associations et offre son soutien par des modalités d'action diversifiées.

Premièrement, la FPK assure les adhérents en responsabilité civile et individuelle accident pour leur pratique en intérieur et sur la voie publique.

Ensuite, elle assure la promotion du parkour par la mise en place de brevets fédéraux visant à améliorer et harmoniser l'encadrement de cette pratique à l'échelle nationale.

Enfin, la FPK offre son soutien dans différents secteurs, par l'attribution d'aides financières directes, par un accompagnement juridique, ou par le conseil en terme d'événementiel et de gestion de projet.

Mais l'affiliation ne se base pas que sur les avantages que propose la FPK. PARKOUR PERIGUEUX, qui adhère depuis 2013, contribue par cette voie à promouvoir une vision inclusive du parkour. C'est pourquoi chaque année, ses représentants participent à l'Assemblée Générale de la fédération. Ils sont ainsi investis dans le dévelopement du parkour à une échelle de territoire dépassant le cadre du département périgourdin.

Les partenaires mandataires

Enfin, PARKOUR PERIGUEUX s'est constitué au fil du temps un réseau de structures la mandatant dans le cadre d'initiations (principalement). Ces partenaires permettent à l'association de relayer la pratique dans le cadre d'événements plus larges. Ce réseau est important pour PARKOUR PERIGUEUX puisqu'il constitue une source importante de financement des activités de l'association. Au-delà de cet avantage, c'est également une manière d'atteindre certains publics habituellement non touchés par ce type d'activité.

Le bilan financier (compte de résultats)

Budget annuel de l'association

BUDGET ANNUEL 2024-2025 PPX-PARKOUR PERIGUEUX				
6 – CHARGES			**7 – PRODUITS**	
60 – Achats	**0,00 €**		**70 Produits**	**0,00 €**
Prestations de services			Ventes	
Achats matières et fournitures			Participations financières	
Autres fournitures			Intérêts	
61 – Services extérieurs	**1 653,21 €**		**706 Prestations de service**	**550,00 €**
Locations (matériel)			Initiation Riberac (participations directes)	25,00 €
Entretien et réparation			Initiation Ribérac (prestation)	225,00 €
Affiliation	50,00 €		Initiations autres	300,00 €
Licences	644,00 €			
Courses alimentaires	179,21 €			
Formation	780,00 €			
62 – Autres services extérieurs	**598,62 €**		**74 Subventions**	**100,00 €**
Hébergements			Pass sport	100,00 €
Transports	459,66 €			
Frais bancaires	138,96 €			
Communication				
Site internet				
Solde créditeur	**42,80 €**		**75 Autres produits de gestion courante**	**1 200,00 €**
Reliquat année courante	42,80 €		Cotisations	1 200,00 €
			Solde débiteur	**444,63 €**
			Reliquat année 2023-2024	444,63 €
TOTAL DES CHARGES	**2 294,63 €**		**TOTAL DES PRODUITS**	**2 294,63 €**
SOLDE			**0,00 €**	

Illustration 10: Compte de résultats 2024-2025 de l'association PARKOUR PERIGUEUX

Description du budget de l'année

Les informations ci-dessous sont données à partir du budget hors reliquats afin d'exposer les parts réelles de dépenses et de recettes que représentent chaque poste.

La formation représente le premier poste de dépense cette année avec 780 € sur 2251,83 € investis au total (soit 35 %). Ensuite, deux postes de dépenses arrivent à égalité : la sortie à Miramas, entièrement financée à hauteur de 638 €, et le coûts des licences des adhérents revenant à 644 € pour 17 adhérents (34 € la licence). Ces deux postes représentent chacun 28 % des dépenses totales de l'association.

Ce sont les cotisations qui representent la grande majorité des recettes, avec 1300 € sur 1850 € (70 %). Le reste des produits de l'association - soit les 550 € qui composent les 30 % restant - est issu des prestations qu'assure PARKOUR PERIGUEUX (initiations).

Valorisation du bénévolat rapporté au SMIC horaire

Activités	Nombre d'heure estimées dans l'année	Valorisation annuelle (11,88 € bruts / heure)
Encadrement réguliers	120	1425,60 €
Prestations de service	11	130,68 €
Administration / Réunions	40	475,20 €
Communication	10	118,80 €
Total	171	**2150,28 €**

En ce qui concerne la valorisation du bénévolat, la majeur partie du temps investi par les bénévoles consiste en l'encadrement de la pratique régulière (30 sessions de 2 heures, avec 2 encadrants). La seconde grande partie valorisée comprend toute la dimension administrative de l'association : fondement administratif, préparation/tenue/restitution de réunions, informations aux adhérents, aux mandataires et prestataires. Enfin, les deux postes restants sont en voie de développement et tendront à occuper une place de plus en plus importante dans le volume de bénévolat porté par PARKOUR PERIGUEUX.

Comparaison avec les budgets annuels précédents

Années	Budgets annuels	Évolution
2024-2025	**2 294,63 €**	**+57%**
2023-2024	1 462,60 €	+54%
2022-2023	950,56 €	-46%
2021-2022	1 756,82 €	
Moyenne	**1616,15 €**	

Analyse FFOM de l'activité de l'association

Forces	Faiblesses
Des entraînements de meilleure qualité (formation des bénévoles) Un haut taux de participation aux activités extra régulières Un développement des contacts avec les structures Un budget à la hausse Un nombre d'adhésions qui poursuit sa hausse Une reprise de la communication de l'association (site internet, réseaux sociaux) La mise en place de guides et d'accompagnement visant à faciliter l'investissement dans l'association	Une difficulté à capter un public plus âgé Un turn over important au niveau des bénévoles Une faible féminisation Des produits peu diversifiés (70 % issu des cotisations)

Opportunités	Menaces
Le projet Sîlot qui constitue : – une opportunité de développement de l'association (structuration/professionnalisation). – un espace central d'organisation d'événements. – un tiers-lieu facilitant notre capacité à oeuvrer sur le territoire. – un espace attractif pour d'éventuels adhérents majeurs en quête d'infrastructures (parkour park). Un réseau développé de partenaires auxquels PARKOUR PERIGUEUX peut faire appel. Une affiliation fédérale reconnue et présentant de nombreux avantages. De jeunes adhérents désireux de s'investir dans l'association et de porter des projets.	<u>Budgétaires</u> La redevance mensuelle de l'utilisation de l'espace au sein de Sîlot qui représentera une part importante du budget de l'association si le budget n'augmente pas. Des difficultés à pouvoir faire bénéficier des sorties à tous les adhérents. <u>Pratiques</u> D'éventuelles difficultés à encadrer un nombre trop croissant d'adhérents avec un vivier d'adhérents majeurs qui diminue.

Perspectives et orientations à donner

PARKOUR PERIGUEUX souhaite poursuivre son développement tout en conservant ses principes d'égalité d'accès au parkour. Il est ainsi prévu de maintenir un montant d'adhésion faible et de proposer des événements à destination des adhérents à moindre coût.

Pour ce faire, il est nécessaire de diversifier les sources de financement de l'association. Dans la continuité de son projet associatif, PARKOUR PERIGUEUX souhaite mobiliser les valeurs du parkour comme vecteur d'animation au sein de l'association, mais également au sein du territoire.

Projections sur l'année à venir

PARKOUR PERIGUEUX souhaite effectuer des demandes de subventions qui permettront d'ancrer l'action de l'association sur le territoire. Le projet Sîlot doit être mobilisé comme un levier de développement pour la structure associative, mais également comme un espace propice à la création d'événements en faveur des publics locaux.

Dans un premier temps, PARKOUR PERIGUEUX souhaite se projeter sur l'année via la mise en place d'un événement annuel local, à destination des habitants, servant de promotion aussi bien au parkour qu'à Sîlot.

L'événement sera articulé autour de la mise en place

- D'initiations au sein de la structure aménagée pour le parkour à Sîlot, mais aussi en ville.
- D'un temps fort basé sur une activité "speedrun" / ou d'une activité "challenges" (toutes deux pouvant prendre une forme compétitive)
- De la projection d'un film et d'une discussion autour de la thématique abordée

Budget prévisionnel de l'année 2025/2026

BUDGET PREVISIONNEL 2025-2026 PPX-PARKOUR PERIGUEUX				
6 – CHARGES			**7 – PRODUITS**	
60 – Achats	**450,00 €**		**70 Produits**	**900,00 €**
Prestations de services			Intérêts	
Achats matières et fournitures			Participations financières	
Autres fournitures (tee-shirt)	450,00 €		Ventes (tee-shirts)	900,00 €
61 – Services extérieurs	**1 448,00 €**		**706 Prestations de service**	**600,00 €**
Locations (matériel)			Initiation 1	200,00 €
Entretien et réparation			Initiation 2	200,00 €
Affiliation (assurance associative)	50,00 €		Initiation 3	200,00 €
Licences (25 * 34 €)	850,00 €			
Financement sorties associatives	548,00 €			
62 – Autres services extérieurs	**2 452,00 €**		**74 Subventions**	**1 100,00 €**
Redevance Sîlot	1 312,00 €		Mairie de Périgueux (fonctionnement)	300,00 €
Projet « événement parkour »	1 000,00 €		Mairie de Coulounieix-Chamiers	300,00 €
Frais bancaires	140,00 €		Fédération de Parkour	500,00 €
Solde créditeur	**0,00 €**		**75 Autres produits de gestion courante**	**1 750,00 €**
Reliquat année courante			Cotisations (25 * 70€) (dont pass sport)	1 750,00 €
			Solde débiteur	**0,00 €**
			Reliquat année 2023-2024	
TOTAL DES CHARGES	**4 350,00 €**		**TOTAL DES PRODUITS**	**4 350,00 €**
SOLDE			**0,00 €**	

Illustration 11: Budget prévisionnel 2025/2026 de PARKOUR PERIGUEUX

Dans cette perspective, des demandes de subventions seront effectuées, notamment auprès des communes de Périgueux et de Coulounieix-Chamiers, ainsi qu'auprès de la FPK, structure fédérale disposant d'un budget ayant vocation à contribuer à ce type de projets.

Conclusion et remerciements

Pour cette année, l'association tient à remercier tous ses adhérents qui, chacun à son niveau, a su contribuer au développement de l'association.

PARKOUR PERIGUEUX souhaite également remercier les parents de ses jeunes adhérents, qui se sont montrés toujours disponibles et bienveillants. L'équipe encadrante essaye tout au long de l'année de répondre à leurs besoins d'information et apprécie le soutien matériel et moral qu'ils apportent.

Des remerciements particuliers sont adressés à l'équipe du Grand Périgueux porteuse du projet Sîlot, qui a accordé sa confiance à l'association PARKOUR PERIGUEUX. La construction du site constitue le départ d'un grand projet auquel l'association est fière de participer.

Enfin, une mention spéciale est faite à la All Boards Family, association ayant initialement conviée PARKOUR PERIGUEUX au projet, et contributrice majeur au développement de Sîlot.